

**Assemblée générale**

Distr. générale
19 novembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 163 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de supervision**des Nations Unies en République arabe syrienne****Rapport final sur l'exécution du budget
de la Mission de supervision des Nations Unies
en République arabe syrienne****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le rapport final sur l'exécution du budget de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) présente des informations sur l'actif, le passif et le solde du compte de la Mission au 30 juin 2015, qui peuvent être récapitulés comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Liquidités ^a	1 892,0
À déduire : passif	474,0
Liquidités disponibles	1 418,0
Quotes-parts et autres sommes à recevoir	542,0
Actif net (selon les états financiers)	1 960,0
Autres sommes à recevoir (provision constituée conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public)	373,0
Solde du compte	2 333,0

^a Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements.

Le rapport contient également des renseignements sur le montant total des recettes et des dépenses de la MISNUS dans la période allant jusqu'au 30 juin 2015. La décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre est énoncée à la section III du rapport.



I. Introduction

1. Le mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2043 (2012) pour une période initiale de 90 jours à compter du 21 avril 2012. Dans sa résolution 2059 (2012) du 20 juillet 2012, le Conseil a prorogé le mandat de la Mission pour une période finale de 30 jours, soit jusqu'au 19 août 2012.

Dissolution administrative

2. La dissolution administrative de la Mission, y compris la liquidation de ses actifs, a commencé le 20 août 2012. Les actifs ont été liquidés le 15 septembre 2014.

Liquidation des actifs

3. Les renseignements relatifs à la liquidation définitive des actifs de la MISNUS figurent dans le rapport du Secrétaire général daté du 18 novembre 2014 (A/69/594 et Corr.1 en date du 5 mars 2015). L'Assemblée générale a pris note du rapport dans sa résolution 69/304.

II. Résultats financiers

4. Comme indiqué dans le tableau 1 ci-après, le montant total des recettes de la MISNUS, à compter de sa création le 21 avril 2012, s'est établi à 24 387 000 dollars, se répartissant comme suit : quotes-parts des États Membres (24 001 000 dollars), produits des placements (41 000 dollars) et recettes diverses (345 000 dollars). L'Assemblée générale a ouvert un crédit correspondant au montant total des quotes-parts pour financer le fonctionnement de la Mission.

5. Le montant total des dépenses pour la période allant du 21 avril 2012 au 30 juin 2015 s'est établi à 24 646 000 dollars et a été en partie compensé par l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, d'un montant de 2 592 000 dollars, de sorte que le montant total net des dépenses a été de 22 054 000 dollars. Le solde inutilisé des crédits ouverts pour la Mission s'est établi à 2 333 000 dollars. Au 30 juin 2015, l'actif net s'établissait à 1 960 000 dollars, soit le solde du compte après déduction de la provision au titre des autres sommes à recevoir, cette provision étant constituée conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public aux fins de l'établissement des états financiers.

Tableau 1

Montant total des recettes et des dépenses depuis la création de la Mission et solde du compte au 30 juin 2015

(En milliers de dollars des États-Unis)

Recettes

Quotes-parts	24 001,0
Intérêts créditeurs et produit des placements	41,0
Recettes accessoires et produits divers	345,0

Montant total des recettes/produits	24 387,0
Dépenses	
Dépenses totales depuis la création de la Mission	24 646,0
<i>À déduire</i> : annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 592,0
Montant total net des dépenses	22 054,0
Solde inutilisé	2 333,0
Montants restitués aux États Membres	—
Solde du compte	2 333,0
<i>À déduire</i> : provision au titre des autres sommes à recevoir	373,0
Actif net (selon les états financiers)	1 960,0

6. L'actif, le passif et le solde du compte de la MISNUS au 30 juin 2015 sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2

Actif, passif et solde du compte au 30 juin 2015

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Liquidités ^a	1 892,0
<i>À déduire</i> : passif	474,0
Liquidités disponibles	1 418,0
Quotes-parts et autres sommes à recevoir	542,0
Actif net (selon les états financiers)	1 960,0
Autres sommes à recevoir (provision constituée conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public)	373,0
Solde du compte	2 333,0

^a Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements.

III. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre

7. Le Secrétaire général propose de porter au crédit des États Membres le montant des liquidités disponibles sur le compte spécial de la MISNUS au 30 juin 2015, soit 1 418 000 dollars.